

Semaine du développement durable :

des actions emblématiques de protection de l'environnement et d'amélioration du cadre de vie

Publié le 4 juin 2015.

Dans le cadre de la stratégie ministérielle de Développement Durable, du schéma directeur environnement de la marine nationale et du plan de protection de l'atmosphère du département du Var, la marine à Toulon s'est associée à la Base de Défense de Toulon pour concevoir et promouvoir des actions emblématiques de protection de l'environnement et d'amélioration du cadre de vie.



Le CA Eric Schérer, commandant la Base de Défense de Toulon, en présence de M. Christophe Haser du bureau maîtrise des risques de la base navale, annonce deux nouvelles mesures pour améliorer les transports et diminuer la pollution à Toulon.

Deux mesures nouvelles et concrètes vont améliorer de façon significative la circulation automobile, le pouvoir d'achat des ressortissants du ministère de la défense - le transport est en effet un poste budgétaire important pour les ménages puisqu'il représente 15% des dépenses mensuelles - et le taux de pollution sur le département du Var :

COVOITURAGE

► Le lancement d'une plateforme Internet de covoiturage (covoiturage-var.fr/vers/base-navale) ; ce mode de transport, qui peut se développer sur un potentiel de 15 000 personnes, permettra de réduire le trafic routier dans l'agglomération toulonnaise ; 23 000 véhicules entrent et sortent chaque jour en effet de la base navale ; le covoiturage, ce sera moins d'encombrement aux accès, moins de souci de stationnement sur les emprises de la défense, plus de pouvoir d'achat pour les ressortissants du ministère de la défense et les autres bénéficiaires et moins de pollution. Cette plateforme internet est évidemment gratuite pour les usagers ; le commandant de la base de défense contribue à son financement ;

TRANSPORTS COLLECTIFS

► Une expérimentation, à compter du 31 août 2015, de l'extension du réseau de bus Mistral de la communauté d'agglomération à l'intérieur de la base navale. A compter du 31 août 2015, se mettra en place une expérimentation de quatre mois du déploiement de deux lignes de bus intérieures les jours ouvrables, avec un effort particulier sur les heures de forte affluence, entre la zone Vauban et Castigneau ainsi qu'entre Vauban vers les appontement Milhaud, avec arrêts au niveau des portes principale et Castigneau ; des rotations seront planifiées toutes les 15 minutes pour satisfaire l'ensemble des ressortissants devant se déplacer dans la base navale.

Durant les heures creuses, une ligne assurera ce service de transport collectif sur le port militaire avec des fréquences de rotation moins élevées mais néanmoins adaptées aux besoins générés par l'activité. La sûreté du port militaire sera garantie au niveau des portes d'accès grâce à un dispositif de changement de bus, avec des correspondances rapides et fréquentes.

Au-delà de l'amélioration du service, ces nouvelles offres de transport visent à susciter une modification du comportement des usagers. Les attentes sont fortes, tant du côté des bénéficiaires que du commandement. S'agissant des transports collectifs, le ministère de la défense, comme tout employeur, a vocation en effet à prendre à sa charge la moitié des frais occasionnés pour ses ressortissants. Le réseau actuel de transport par bus à l'extérieur de la base navale est bien entendu éligible à cette disposition très avantageuse pour les bénéficiaires. Le dispositif de bus à l'intérieur de la base devrait favoriser la prise de conscience de l'adéquation des transports collectifs, en remplacement de la voiture individuelle ne transportant souvent que son seul conducteur, sauf lors du covoiturage. Mais il devra être économiquement rentable et viable, d'où la phase d'expérimentation de quatre mois.